

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le lundi 19 janvier 2026 à 19h30 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall, Bolton-Ouest, avec webdiffusion interactive.

Sont présents :

Margarita Lafontaine, conseillère n° 1
Daniel Desrochers, conseillère n° 2
Loren Allen, conseiller n° 3
Eddy Whitcher, conseiller n° 4
Gilles Asselin, conseiller n° 5
Nancy Lanteigne, conseillère n° 6
Formant quorum sous la présidence de Denis Vaillancourt, maire.

Sont également présents :

Léa Laplante, directrice générale et greffière-trésorière

9 personnes sont présentes dans la salle et en visioconférence

ORDRE DU JOUR

1. AVIS DE CONVOCATION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU BUDGET 2026
5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028
6. ADOPTION DU RÈGLEMENT 477-2026 - ÉTABLISSANT LA TAXATION POUR L'ANNÉE 2026
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'enregistrement débute

1.

AVIS DE CONVOCATION

La directrice générale mentionne que l'avis de convocation de la présente séance a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi.

Le maire fait une allocution préalable à la présentation du budget.

2.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres participants à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le maire à 19 h 35.

Le maire s'adresse aux citoyens avec le mot du maire;

Comme par le passé et fidèle à notre tradition de réserve, la préparation du budget 2026 a été réalisée selon une approche rigoureuse et prudente dans la planification des dépenses tout en tenant compte des besoins de la communauté. Ce budget se veut un équilibre entre nos responsabilités envers la communauté et les capacités de financement de la municipalité.

Comme pour la majorité des petites municipalités du Québec, la principale source de revenus pour le fonctionnement de Bolton-Ouest est la taxe foncière, soit de 71%. Les autres sources de financement se font plus rares ou moins généreuses et peu fiables dans la planification à moyen terme pour la municipalité.

Les principales dépenses de la municipalité demeurent l'entretien de nos chemins (35% des charges), les services de sécurité civile et les collectes des ordures et des matières organiques (21%), puis les besoins administratifs (19%). Par rapport à l'année précédente, les montants proposés dans le budget de 2026 pour l'entretien de nos chemins représentent une augmentation de 3,8% et de 0,7% pour l'administration.

Cette année un seul projet majeur est prévu à la voirie, et ce grâce à une subvention du gouvernement provincial (PAVL – volet Redressement-Sécurisation) au montant de 757 294 \$ pour le remplacement de deux ponceaux, projet qui a été préparé selon le PTI de 2025. À Bolton-Ouest, nous avons la responsabilité de l'entretien de plus de 70 km de chemins et de plus de 200 ponceaux dont une quarantaine (40) doivent être changés dans un avenir prochain.

La priorité, en 2026, est accordée à la préparation de projets tels que présenté dans le plan triennal et dont entre autres, le projet de l'hôtel de ville et la mise aux normes de certains chemins qui sont dus depuis plusieurs années.

Le volet environnement, même si celui-ci n'est pas explicite dans la présentation du budget, représente une préoccupation autant des citoyens et que de l'administration. À cet égard, la Municipalité amorce une entente de partenariat avec l'Université de Sherbrooke visant l'accueil d'une stagiaire de deuxième cycle (maîtrise), laquelle accompagnera la Municipalité dans l'élaboration d'un plan de conservation des milieux naturels. Le contrôle de la berce du Caucase, la qualité de l'eau des cours d'eau, le maintien des bandes riveraines et l'inventaire des fosses septiques figurent parmi les enjeux environnementaux auxquels la Municipalité accorde une attention particulière. Je profite de l'occasion pour souligner et féliciter les membres du Collectif de Bolton pour leur engagement au développement d'une approche responsable et durable de notre milieu.

Concernant l'entretien régulier des chemins, une augmentation substantielle d'argent est prévue à l'application de l'abat-poussière non seulement pour des raisons de maintien de la qualité du revêtement des chemins, mais aussi pour la qualité de l'air que nous respirons.

Finalement, je tiens à remercier Mme Léa Laplante à la direction générale, M. Pascal Lemelin à la comptabilité et Messieurs Gilles Asselin et Daniel Desrochers du comité des finances pour leur dévouement à la préparation du présent budget.

3.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION NUMÉRO 2601-012**

IL EST PROPOSÉ PAR : Eddy Whitcher

APPUYÉ PAR : Margarita Lafontaine

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ADOPTER l'ordre en ajoutant une période de questions après la présentation du budget et du plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028.

ADOPTÉE

4.

**ADOPTION DU BUDGET 2025
RÉSOLUTION NUMÉRO 2601-013**

La directrice générale présente le Budget 2026. Le maire permet une période de questions avant l'adoption du budget.

II EST PROPOSÉ PAR : Gilles Asselin

APPUYÉ PAR : Daniel Desrochers

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ADOPTER, le budget déposé, de la Municipalité de Bolton-Ouest pour l'exercice financier 2026, tel que présenté ci-après :

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

Revenus / Revenues	2026	2025	Augmentation (%)
Taxes	1 944 183,99 \$	1 809 062,58 \$	7,5%
Services	170 144,85 \$	157 546,25 \$	8,0%
Tenant lieu de taxes / <i>En lieu</i>	- \$	112,00 \$	-100,0%
Transferts	405 801,04 \$	447 764,70 \$	-9,4%
Services rendus / <i>Services rendered</i>	4 500,00 \$	1 600,00 \$	181,3%
Autres revenus / <i>Other revenues</i>	207 450,00 \$	204 750,00 \$	1,3%
	2 732 079,88 \$	2 620 835,53 \$	4,2%
Charges / Expenditures			
Administration	646 060,13 \$	641 365,13 \$	0,7%
Sécurité publique / <i>Public safety</i>	492 717,00 \$	467 089,00 \$	5,5%
Transport / <i>Roadworks</i>	1 171 937,44 \$	1 129 346,00 \$	3,8%
Hygiène du milieu / <i>Environment & residual waste</i>	217 010,00 \$	287 039,00 \$	-24,4%
Santé et bien-être / <i>Health and welfare</i>	2 750,00 \$	2 750,00 \$	0,0%
Aménagement et urbanisme / <i>Town planning</i>	181 419,01 \$	177 859,00 \$	2,0%
Loisirs et culture / <i>Leisure and culture</i>	50 465,00 \$	19 250,00 \$	162,2%
Frais de financement / <i>Financing costs</i>	52 013,96 \$	41 142,40 \$	26,4%
Amortissement des immobilisations / <i>Depreciation</i>	559 690,00 \$	418 974,00 \$	33,6%
	3 374 062,54 \$	3 184 814,53 \$	5,9%
Excédent (déficit) avant conciliation / Surplus (deficit) before conciliation	-641 982,66 \$	-563 979,00 \$	13,8%
Conciliation à des fins fiscales / Conciliation for tax purposes			
Amortissement / <i>Depreciation</i>	559 690,00 \$	418 974,00 \$	33,6%
Remboursement de capital sur la dette à long terme / <i>Repayment of principal on long-term debt</i>	-194 995,00 \$	-180 995,00 \$	7,7%
Affectations / Assignments			
Activités d'investissement / <i>Investments</i>	9 000,00 \$	-30 000,00 \$	-130,0%
Excédent de fonctionnement accumulé non affecté / <i>Unassigned accumulated operating surplus</i>	198 787,66 \$	359 000,00 \$	-44,6%
Excédent de fonctionnement accumulé affecté / <i>Assigned accumulated operating surplus</i>	- \$	- \$	0,0%
Fonds Parcs & Terrains de jeux / <i>Parks and playgrounds fund</i>	42 500,00 \$	- \$	100,0%
Fonds des Carrières & sablière / <i>Quarry & sand pit fund</i>	30 000,00 \$	- \$	100,0%
Fonds de roulement / <i>Cash flow</i>	- \$	- \$	0,0%
Élections / <i>Elections</i>	-3 000,00 \$	-3 000,00 \$	0,0%
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir / <i>Expenditure found to be taxable or to be filled</i>	- \$	- \$	
Excédent (déficit) à des fins fiscales / Surplus (deficit) for tax purposes	0,00 \$	0,00 \$	

QUE le document explicatif du budget déposé soit publié sur le site Web de la Municipalité.

Des copies du document explicatif du budget ont été mises à la disposition du public à la présente séance.

Le maire appelle le vote.

ADOPTÉE

5.
ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2026-2027-2028
RÉSOLUTION NUMÉRO 2601-014

La directrice générale présente le Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028. Le maire permet une période de questions avant l'adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI).

II EST PROPOSÉ PAR : Daniel Desrochers

APPUYÉ PAR : Gilles Asselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ADOPTER le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028 tel que déposé et présenté ci-après :

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

PROJETS	2026		2027		2028	
TRANSPORT						
Travaux de réfection ou d'entretien de chaussées, ponceaux ou fossés prévus au PIIRL "Plan d'intervention en infrastructures routières locales"						
Réfection de deux ponceaux (#4041 Bailey et #4028 Town Hall)	966 849 \$	PAVL 70% EMP 30%	45 000 \$	PAVL 70%, EMP 30%		
Remplacement ponceau #5016 chemin Stagecoach	50 000 \$	PAVL 70% EMP 30%	1 000 000 \$	PAVL 70%, EMP 30%		
Remplacement ponceau #4039 (B-47) chemin Bailey - (600mm x 11 m) et ponceau #4027 (B-50) Chemin Town Hall (750mm x 11m)	38 000 \$	PPA-CE / FG				
Remplacement ponceau #4058 (B-22) Chemin Brill (750mm x 11m)	6 000 \$	FG	28 000 \$	FG		
Remplacement ponceau #5009 (B-136) Chemin Fuller (900mm x 22m)	6 000 \$	FG	50 000 \$	FG		
Remplacement ponceau B-75 Chemin Stukely (600mm x 12m)	9 000 \$	FG	25 000 \$	FG		
Réfection Complète Ch. Stagecoach (5+ ans)	50 000 \$	PAVL 70% EMP 30%	500 000 \$	PAVL 70%, EMP 30%	1 000 000 \$	PAVL 70%, EMP 30%
Étude de Changement de tracé chemin Bailey - ferme Badger	40 000 \$	PAVL 70% EMP 30%	250 000 \$	PAVL 70%, EMP 30%		
Remplacement ponceaux 2028					100 000 \$	
Sous-total	1 165 849 \$		1 898 000 \$		1 100 000 \$	
Travaux de réfection de chaussées, ponceaux ou fossés						
Mise aux normes chemin Maple Terrace	180 000 \$	TECQ 100%			0 \$	
Mise aux normes chemin Cousens	30 000 \$	TECQ 100%	200 000 \$	TECQ 100%		
Rechargement chemin Spicer (entre Bailey et Brill)			30 000 \$	TECQ 100%	220 000 \$	TECQ 100%
Réfection et rechargement chemin Brill (entre Argill et Foster) incluant remplacement du ponceau de béton B-04	30 000 \$	FRC 100%				
	0 \$					
Sous-total	240 000 \$		230 000 \$		220 000 \$	
Autres - Voirie et infrastructures						
Sous-total	0 \$		0 \$		0 \$	
ADMINISTRATION						
Hôtel de Ville -Honoraire professionnels préparation " Programme fonctionnel et plans concept" + documents pour demande de subvention PRACIM	75 000 \$	PRACIM 70% EMP 30%	750 000 \$	PRACIM 70% EMP 30%	400 000 \$	PRACIM 70%, EMP 30%
Génératrice		TECQ 100%	50 000 \$	TECQ 100%		
Sous-total	75 000 \$		800 000 \$		400 000 \$	
URBANISME / ENVIRONNEMENT						
Inventaire et relevé sanitaire des installations septiques	75 000 \$	TECQ 100%				
Sous-total	75 000 \$		0 \$		0 \$	
LOISIRS ET CULTURE						
Sous-total	0 \$		0 \$		0 \$	
TOTAL ANNUEL	1 555 849 \$		2 928 000 \$		1 720 000 \$	
Montant non subventionné	409 555 \$		874 400 \$		1 020 000 \$	

QUE le document explicatif du programme triennal d'immobilisations déposé soit publié sur le site Web de la Municipalité.

Des copies du document explicatif du programme triennal d'immobilisations ont été mises à la disposition du public avant le début de la présente séance.

ADOPTÉE

**6. ADOPTION DU RÈGLEMENT 477-2026 - ÉTABLISSANT LA
TAXATION POUR L'ANNÉE 2026
RÉSOLUTION NUMÉRO 2601-015**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par le maire Denis Vaillancourt, lors de la séance ordinaire du 12 janvier 2026, pour l'adoption du règlement 477-2026 établissant la taxation pour l'année 2026.

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été déposé le 12 janvier 2026;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Desrochers

APPUYÉ PAR : Gilles Asselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le règlement 477-2024 établissant la taxation pour l'année 2026.

Une copie du règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Des copies du présent règlement ont été mises à la disposition du public avant le début de la séance.

ADOPTÉE

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisation.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

**7.
LEVÉE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION NUMÉRO 2601-016**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : Loren Allen

APPUYÉ PAR : Margarita Lafontaine

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De lever la séance. Il est 20h43.

Léa Laplante
Directrice générale et
greffière-trésorière

Denis Vaillancourt
Maire

ATTESTATION

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.